

COMMUNE DE LEPUIX

**SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE**

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2021

COMMUNE DE LEPUIX

**SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE**

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2021

COMMUNE DE LEPUIX

**SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE**

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2021

ÉDITION 2022

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

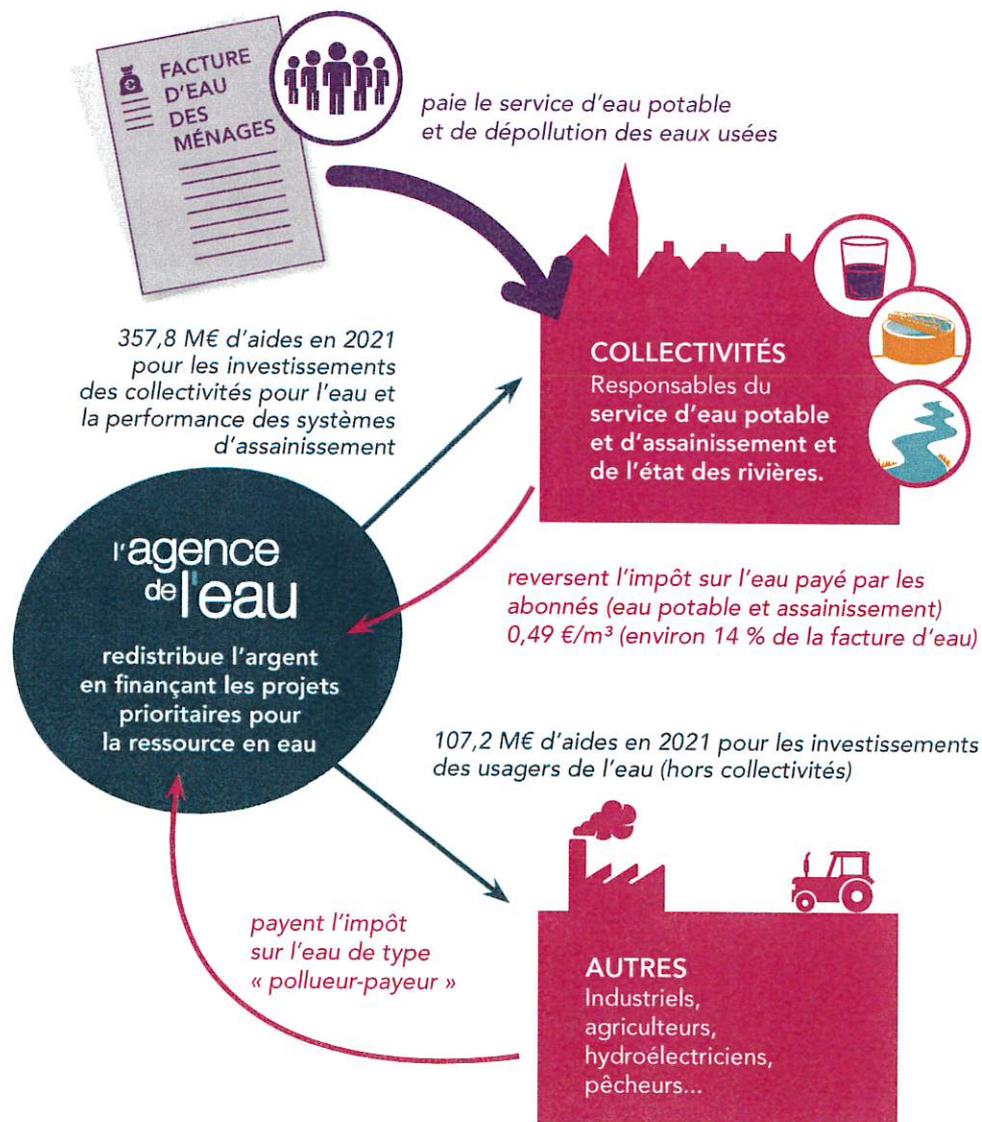
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,86 € TTC/m³ et de 4,25 € TTC/m³ en France*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2020.



**SAUVONS !
L'EAU !**

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2021

57% des aides attribuées en 2021 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (33,3 millions €)

576 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 22,7 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 414 000 habitants.

► Pour dépolluer les eaux (131,4 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

10 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 95 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 31 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (48,7 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 62 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions toxiques (16,5 millions €)

3 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

17 opérations sur des sites industriels ont pu être aidées de manière exceptionnelle grâce à l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (5,7 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 58 millions € pour l'agriculture)

13 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Le coût moyen de ces traitements s'élève à 755 millions € par an.

58 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité (57 millions €)

60,5 km de rivières restaurées et 72 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

2 185 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.

L'agence intervient également sur la mer. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 15 ha d'herbiers.

► Pour la solidarité internationale (5 millions €)

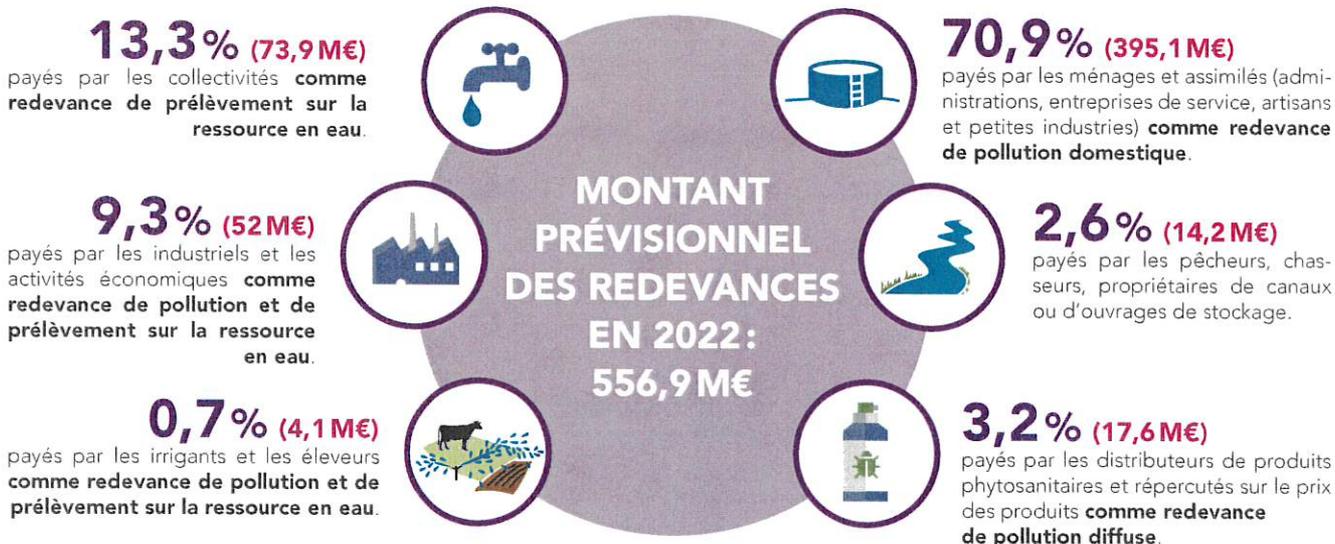
59 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 21 pays en développement.

En 2021, en sus des redevances prélevées, l'agence a bénéficié de 65 M€ de crédits supplémentaires accordés par le gouvernement pour contribuer à la relance des investissements dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

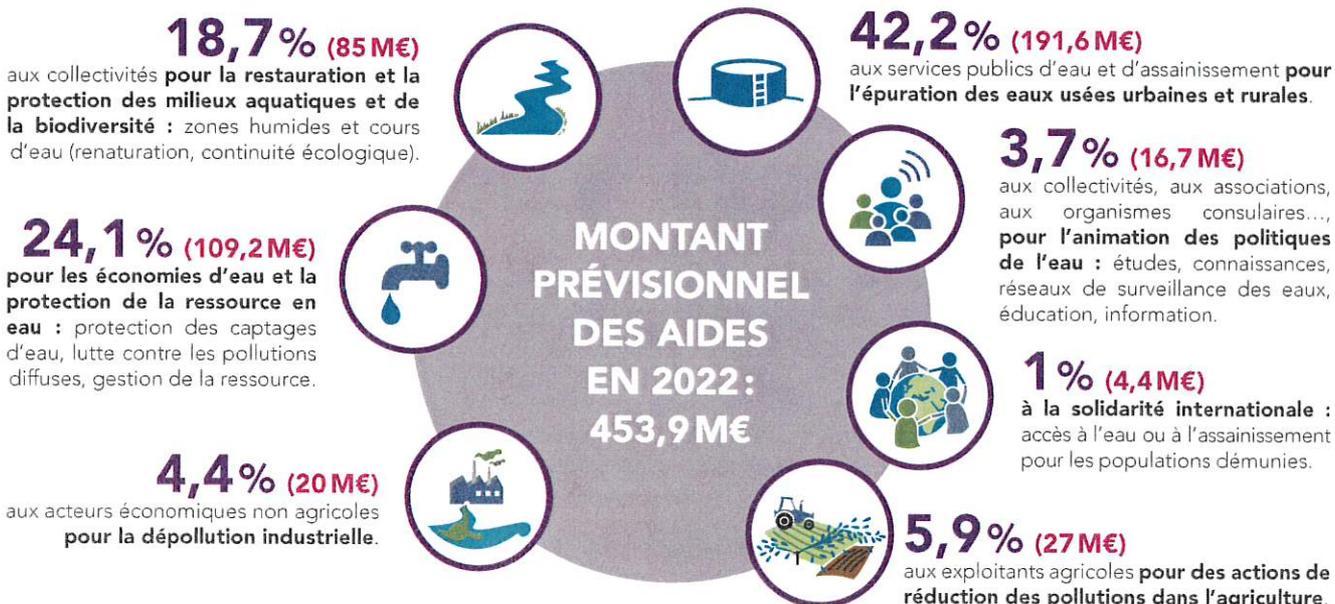
2022

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

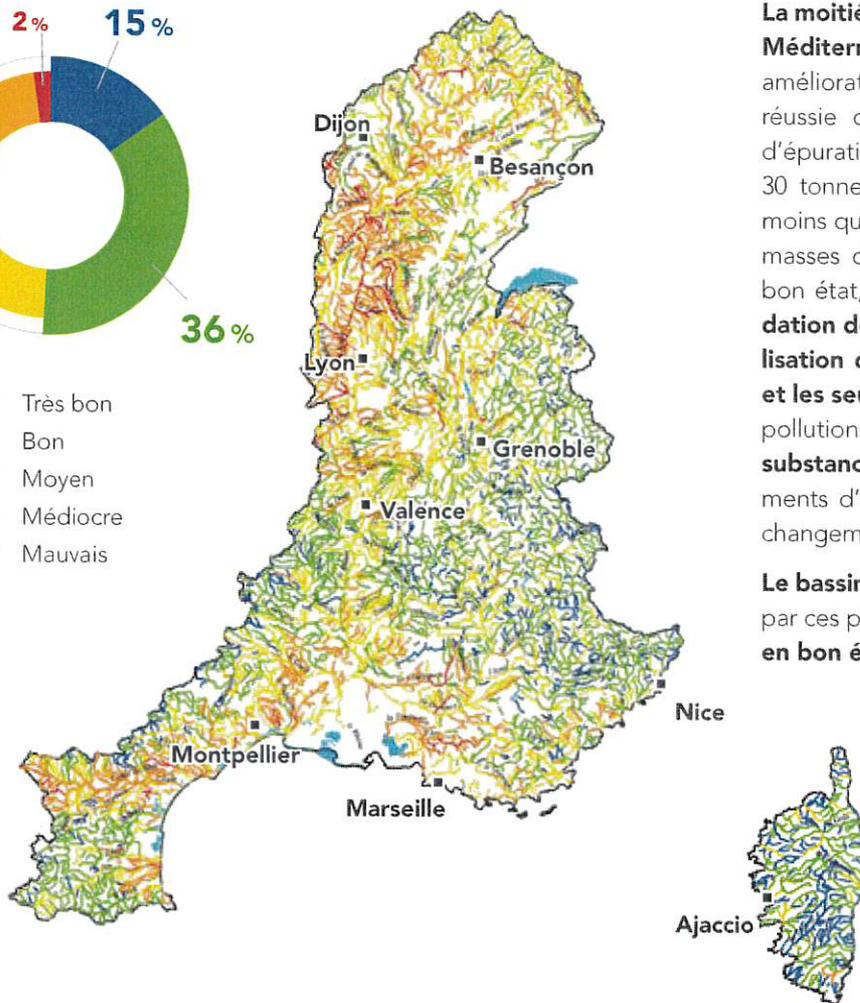
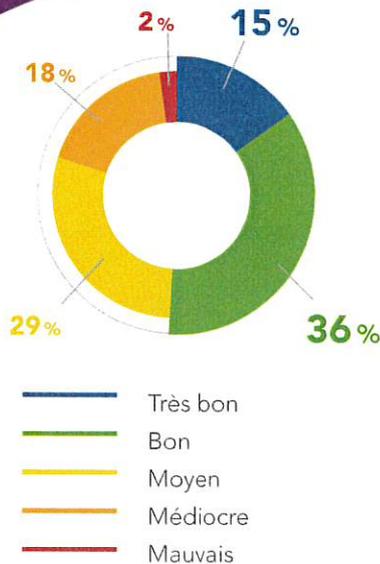


- **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient à des taux très préférentiels les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond essentiellement au financement par l'agence de l'office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2022 s'élève à 99,2 M€.

Découvrez le 11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau
Situation en 2021



Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les **principales causes de dégradation de la qualité de l'eau** sont l'**artificialisation du lit des rivières et les barrages** et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les **pesticides** et les **rejets de substances toxiques** ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, **91 % de ses rivières sont en bon état.**

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes

EN IMMERSION

DÉCOUVREZ le podcast !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES AGENCES DE L'EAU

I. INDICATEURS TECHNIQUES

A. PRODUCTION

Le réseau de distribution d'eau potable de la Commune de LEPUIX est alimenté par deux sources différentes.

1) CAPTAGE DE LA "GOUTTE SAINT-GUILLAUME »"

Ce captage prend naissance dans une galerie de mine profonde de 130 mètres qui se trouve sur le flanc sud du Ballon de Saint-Antoine à une altitude de 790 mètres. Le captage a été réalisé en galerie à une distance de 105 mètres de l'entrée de la mine. Le débit d'étiage est de l'ordre de 300 m³ par jour.

2) CAPTAGE DES "HAUTS-PRÉS"

L'ouvrage est implanté à une altitude de 602 mètres, dans la pente boisée du Mont-Ordon-Verrier, à environ un kilomètre à l'ouest du village, dans des sédiments d'origine glaciaire.

Le débit d'étiage est de l'ordre de 85 m³ par jour.

VOLUME PRODUIT - ANNÉE 2021	
Captage "Goutte Saint-Guillaume"	53 504 m ³
Captage des "Hauts-Prés"	38 533 m ³
Total Annuel	92 037 m³

Ces consommations sont relevées aux compteurs placés à la sortie des réservoirs.

- Production 2008 : 83 912 m³
- Production 2009 : 86 638 m³
- Production 2010 : 92 549 m³
- Production 2011 : 86 510 m³
- Production 2012 : 71 274 m³
- Production 2013 : 80 213 m³
- Production 2014 : 76 228 m³
- Production 2015 : 84 937 m³
- Production 2016 : 102 765 m³
- Production 2017 : 98 482 m³
- Production 2018 : 88 967 m³
- Production 2019 : 88 121 m³
- Production 2020 : 87 824 m³

B. DISTRIBUTION - CONSOMMATION

1) LE RÉSEAU

Le réseau initial est réalisé en tuyau PVC-Collé. Il comporte :

- 7300 mètres de diamètre 100 m/m,
- 1500 mètres de diamètre 90 m/m,
- 600 mètres de diamètre 60 m/m,

correspondants aux branchements des abonnés, réalisés avec des tés de dérivation collés.

En 2001, le réseau (qui date de 1968-1969) a subi quelques transformations : des canalisations en PVC-Collé ont été remplacées par des canalisations en « PEHD », en particulier, rue de l'Eglise.

En décembre 2014, le réseau en PVC collé du quartier du Mont-Jean a également été remplacé par des tuyaux en pehd.

Le pehd est moins sujet aux fuites que le PVC-Collé.

2) LES RÉSERVOIRS

Ils assurent une régulation de l'approvisionnement. Il en existe deux :

a) Chauveroché : 300 m³ dont 100 m³ de réserve incendie.

b) Hauts-Prés : 100 m³ dont 50 m³ de réserve incendie

3) TRAITEMENT DE L'EAU

Depuis 2006, l'eau distribuée subit différents traitements afin de répondre aux normes de potabilité et aux exigences de qualité.

Un traitement automatisé par chloration est appliqué aux deux réservoirs pour prévenir et combattre les éventuelles contaminations bactériologiques de l'eau.

Un système de traitement de l'arsenic fonctionne quant à lui au réservoir de la Goutte Saint-Guillaume ; celui-ci fonctionnant grâce à de l'« alumine activée » (matériau filtrant) permet de réduire à quasiment zéro le taux d'arsenic contenu dans l'eau.

Avant la mise en place de ce traitement, la concentration en arsenic dans l'eau était supérieure à celle autorisée par la norme.

Par ailleurs, l'eau des deux captages subit également un traitement par neutralisation qui permet de réduire son agressivité.

4) LA CONSOMMATION

RÉPARTITION DES ABONNES	
Nombre d'habitants	1174
Nombre d'abonnés au Réseau de LEPUIX	387
Nombre d'abonnés au Syndicat des Eaux de Giromagny	126

CONSOMMATION	
Volume facturé	33 079 m ³
Volume consommé non facturé	12 936 m ³
Total consommé	46 015 m³

La consommation moyenne d'eau par abonné est de 85 m³.
Pour information, la consommation annuelle par ménage définie par l'INSEE est de 120 m³.

5) LA PERTE SUR LA DISTRIBUTION

Les pertes sont constituées par la différence entre :

- les volumes produits : 92 037 m³

- les volumes distribués : 46 015 m³

à savoir une perte de 46 022 m³ pour 2021.

Les pertes sont constituées principalement par :

- les fuites sur le réseau,
- les purges.

Les quantités d'eau « perdues » en 2021 ont légèrement augmenté par rapport à 2020. La campagne de changements des compteurs anciens démarrée en 2019 suite aux observations du Cabinet Berest s'est poursuivie.

D'autres travaux d'une plus grande ampleur comme notamment la sectorisation du réseau de distribution et le renouvellement du réseau devaient débuter dans le courant de l'année 2021 conformément au plan d'actions de réductions des pertes en eau établi à la demande de l'Agence de l'Eau.

Toutefois, comme le renouvellement des conduites d'eau doit se faire simultanément aux travaux de renouvellement des conduites d'assainissement sur notre commune et que ces travaux ont été différés d'une année suite à des impératifs techniques nécessitant des études complémentaires, les travaux communaux le sont aussi et n'ont pas débuté en 2021.

C. QUALITÉ DE L'EAU

- **Sur l'unité de distribution Saint-Guillaume** : L'eau provenant de la source Saint-Guillaume a présenté une très bonne qualité bactériologique, une qualité physico-chimique satisfaisante et une absence de pesticides.

L'eau est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

L'eau n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite agressive). Une vigilance particulière devrait être apportée si le réseau comportait des canalisations en plomb avec un risque de dissolution.

Un dépassement ponctuel en arsenic a été détecté (11µg/l au lieu de 10 µg/l) dû à un défaut du système de traitement qui a été immédiatement remplacé.

En effet, l'eau provenant de la Source Saint-Guillaume subit un traitement pour l'arsenic et elle est désinfectée à l'eau de javel avant d'être distribuée.

- **Sur l'unité de distribution Hauts-Prés** : L'eau provenant de cette source a présenté une très bonne qualité bactériologique (une seule analyse a mis en évidence une contamination corrigée par une désinfection renforcée), une qualité physico-chimique satisfaisante et une absence de pesticides.

L'eau est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

L'eau n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite agressive). Une vigilance particulière devrait être apportée si le réseau comportait des canalisations en plomb avec un risque de dissolution.

L'eau provenant de la source des Hauts-Prés subit un traitement de reminéralisation et de désinfection à l'eau de javel avant d'être distribuée.

II. INDICATEURS FINANCIERS ET DE PERFORMANCE

A. PRIX DE L'EAU

La Commune n'est pas assujettie à la TVA.

1) MODALITÉS DE TARIFICATION

Prix à la consommation réelle.

2) MODALITÉS DE RÉVISION DES TARIFS

Révision annuelle en fonction des dépenses d'investissement et d'entretien du réseau de distribution

3) RÉMUNÉRATION DU SERVICE DE L'EAU AU 1/01/2021

Abonnement annuel	18.00 €
Prix du m³	
- Part communale	0.90 €
- Part destinée à l'Agence de l'Eau	
* Pollution	0.28 €
* Prélèvement	0.204 €
Total	1.384 €

B AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

Le Service des Eaux a contracté 2 emprunts pour financer les travaux d'investissement à venir : 13.200,00 € ont déjà été débloqués, 452.134,00 € le seront au fil des besoins. Ces emprunts ont été contractés auprès de 2 organismes financiers : la Banque des Territoires et le Crédit Mutuel.

DIVERSES CHARGES et DIVERS INVESTISSEMENTS EN 2021	
Entretien et réparation du réseau	1.941,60 €
Frais d'analyses	2.755,55 €
Produits de traitement et diverses fournitures (chlore, neutralite, compteurs, ...)	409,00 €
Créances admises en non- valeur ou créances éteintes	339,88 €
Frais de personnel	18.000,00 €
Investissements	
- Maîtrise d'oeuvre (SODEB, BEREST)	23.994,67 €
- compteurs	1.213,67 €

SODEB (en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage) puis BEREST (désigné Maître d'œuvre) ont travaillé sur les travaux de rénovation du réseau d'eau ainsi que sur les travaux de sectorisation du réseau. Des compteurs pour la campagne de renouvellement des plus anciens ont été à nouveau achetés : ils ont été payés en investissement comme le prévoit la comptabilité publique.

C INDICATEURS DE PERFORMANCE

1) MESURES DE PREVENTION POUR LA QUALITE DE PRODUCTION – PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES

Les deux captages de la commune ont fait l'objet chacun d'un arrêté de déclaration d'utilité publique le 13 novembre 2000.

2) VALEUR DE RENDEMENT

Elle s'établit à 47.3 % selon l'indicateur P104.3.

3) INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

Il est de 93 points selon l'indicateur P103.2B.

4) INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION

Il est de 12.57 m³/km/jour.

5) TAUX MOYEN ANNUEL DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Il est de 0 %. Il est calculé selon la formule suivante : linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années/linéaire total de réseau (hors branchement)*20

6) TAUX D'IMPAYES

Le taux d'impayés au 31 décembre 2021 sur les recouvrements effectués par le Trésorier public sur les factures émises au titre de l'année 2020, sur l'exercice est d'environ de 1,77 %.

Pour pallier aux non conformités notamment la valeur de rendement, il y a un plan d'actions qui a été mis en place.

ANNEXES

EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU ANNEE 2019-2020

	Prix du m ³ 2020 €	Prix du m ³ 2019 €	Différence €	Pourcentage %
Eau	0.90	0.90	0	0
Agence Pollution	0.27	0.27	0	0
Agence Prélvt.	0.225	0.225	0	0
TOTAL	1.395	1.395	0	0
Abonnement	18.00	18.00	0	0

EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU ANNEE 2020- 2021

	Prix du m ³ 2020 €	Prix du m ³ 2021 €	Différence €	Pourcentage %
Eau	0.90	0.90	-	-
Agence Pollution	0.27	0.28	+ 0.01	+ 3.7
Agence Prélvt.	0.225	0.204	- 0.021	- 9.33
TOTAL	1.395	1.384	- 0.011	- 0.79
Abonnement	18.00	18.00	-	-

SERVICE DES EAUX
COMMUNE DE LEPUUX

90200 LEPUUX

ANNEE 2020

FACTURE N°
00

Adresse de l'Abonnement :
Impasse des Rosiers

Adresse de Facturation :
Mr DURAND Pierre
Impasse des Rosiers
90200 LEPUUX

Période du 01/10/2020 au 31/12/2020
Catégorie d'Abonnés : Particuliers

DELAI DE REGLEMENT
jusqu'au : 30/01/2021

Code	Libellé	Quantité	P.U.	Montant
090	Nombre de mois facturés	12.00		
300	Nouvel index	250		
310	Ancien index	130		
330	Consommation totale	120		
350	Montant consommation	120	0,90	108,00
400	Taxe annuelle d'abonnement	120	18,00	18,00
755	Taxe Pollution	120	0,27	32,40
765	Taxe de prélèv. Nappe	120	0,225	27,00
NET A PAYER				185,40

Modalités de paiement
Trésor Public 070-106
Perception de Giromagny

SERVICE DES EAUX
COMMUNE DE LEPUUX

90200 LEPUUX

ANNEE 2021

FACTURE N°
00

Adresse de l'Abonnement :
Impasse des Rosiers

Adresse de Facturation :
Mr DURAND Pierre
Impasse des Rosiers
90200 LEPUUX

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Catégorie d'Abonnés : Particuliers

DELAI DE REGLEMENT
jusqu'au : 30/01/2021

Code	Libellé	Quantité	P.U.	Montant
090	Nombre de mois facturés	12.00		
300	Nouvel index	250		
310	Ancien index	130		
330	Consommation totale	120		
350	Montant consommation	120	0,90	108,00
400	Taxe annuelle d'abonnement	120	18,00	18,00
755	Taxe Pollution	120	0,28	33,60
765	Taxe de prélèv. Nappe	120	0,204	24,48
NET A PAYER				184,08

Modalités de paiement
Trésor Public 070-106
Perception de Giromagny

synthèse 2021 / UDI LEPUIX HT PRES

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	Régie
RESSOURCE	Source
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	reminéralisation et désinfection à l'eau de javel
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	370

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2021

Nombre total d'analyses réalisées en 2021 et représentatives de l'eau distribuée	6
Nombre d'analyses microbiologiques non conformes aux limites de qualité	1
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2019	2020	2021
% d'analyses non conformes	0%	0%	17%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	3	0	0,03	0,08
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	0			
Trihalométhanes	µg/l	100	1	0	0,56	0,56

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	3	0	0,0	0,0
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	2			
		0,5 µg/l total pesticides	2	0		0,000
HAP	µg/l	0,1 µg/l	0			

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses non satisfaisantes à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	3	0	6,9	7,2
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	3	3	57	109
Dureté équilibre calco-carbonique	°F	sans objet proche de l'équilibre	2	L'eau est agressive	2,4	3,4
Turbidité	NFU	2	3	0	0,0	0,0
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	3	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	3	0	0,5	0,6
Aluminium	µg/l	200	1	0	0,0	0,0
Fer	µg/l	200	1	0	0,0	0,0
Manganèse	µg/l	50	2	0	0,0	0,0

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

LEPUIX HT PRES

Maître d'Ouvrage : LEPUIX

Exploitant : Régie

L'eau provient de la source des Hauts Prés. Elle est reminéralisée et désinfectée à l'eau de javel avant d'être distribuée.

Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.

Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 1

Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 3

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0

Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 3

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 0,0

concentration maximale : 0

Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 2

Valeur moyenne mesurée : 2,4

Valeur maximale mesurée : 3,4

Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 2

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne :

concentration maximale :

Autres

Limite de qualité :

Nombre d'analyses réalisées :

Nombre d'analyses non conformes :

concentration moyenne :

concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une contamination bactériologique ponctuelle,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux normes réglementaires. Un dépassement ponctuel de la qualité a été observé pour la microbiologie.

Suite aux dépassements de la limite de qualité pour la bactériologie, des démarches ont été mises en œuvre par l'exploitant (désinfection renforcée), permettant un retour à la normale.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

synthèse 2021 / UDI LEPUIX ST GUILLAUME

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	Régie
RESSOURCE	Source
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	traitement de l'arsenic et désinfection à l'eau de javel
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	735

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2021

Nombre total d'analyses réalisées en 2021 et représentatives de l'eau distribuée	8
Nombre d'analyses microbiologiques non conformes aux limites de qualité	0
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2019	2020	2021
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	6	0	0,06	0,10
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	0			
Trihalométhanes	µg/l	100	2	0	0,13	0,25

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	2	0	0,0	0,0
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	1			
		0,5 µg/l total pesticides	1	0		0,000
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,00	0,000

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses non satisfaisantes à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	6	0	7,5	7,8
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	6	6	101	114
Dureté équilibre calco-carbonique	°F	sans objet proche de l'équilibre	2	L'eau est agressive	4,7	5,0
Turbidité	NFU	2	6	0	0,2	0,5
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	6	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	2	0	0,2	0,5
Aluminium	µg/l	200	1	0	0,0	0,0
Fer	µg/l	200	2	0	0,0	0,0
Manganèse	µg/l	50	1	0	0,0	0,0

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



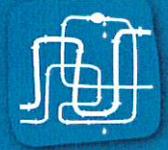
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

LEPUIX ST GUILLAUME

Maître d'Ouvrage : LEPUIX

Exploitant : Régie

L'eau provient de la source Saint Guillaume. Elle subit un traitement pour l'arsenic et elle est désinfectée à l'eau de javel avant d'être distribuée.

Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.

Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 8

Nombre d'analyses non conformes : 0

Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0,46

Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 2

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 0,0

concentration maximale : 0

Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 2

Valeur moyenne mesurée : 4,7

Valeur maximale mesurée : 5

Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 1

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne :

concentration maximale :

Autres

Arsenic

Limite de qualité : 10 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 2

Nombre d'analyses non conformes : 1

concentration moyenne : 11

concentration maximale : 11

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.
- un dépassement en arsenic a été détecté (11µg/l au lieu de 10µg/l). L'exploitant doit anticiper le changement des matériaux de traitement afin d'obtenir des valeurs inférieures à la limite réglementaire.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Un dépassement ponctuel en arsenic a été détecté (11µg/l au lieu de 10µg/l), attribuable à un défaut du système de traitement. L'exploitant a procédé aux modifications nécessaires.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr



Qualité de l'eau

Synthèse 2021

Unité de gestion et d'exploitation

LEPUIX

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2021 sur les unités de distribution

LEPUIX ST GUILLAUME

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.
- un dépassement en arsenic a été détecté (11µg/l au lieu de 10µg/l). L'exploitant doit anticiper le changement des matériaux de traitement afin d'obtenir des valeurs inférieures à la limite réglementaire.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Un dépassement ponctuel en arsenic a été détecté (11µg/l au lieu de 10µg/l), attribuable à un défaut du système de traitement. L'exploitant a procédé aux modifications nécessaires.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

LEPUIX HT PRES

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une contamination bactériologique ponctuelle,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux normes réglementaires. Un dépassement ponctuel de la qualité a été observé pour la microbiologie.

Suite aux dépassements de la limite de qualité pour la bactériologie, des démarches ont été mises en œuvre par l'exploitant (désinfection renforcée), permettant un retour à la normale.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).